

---

**Présidence : Slovénie****565ème SEANCE PLENIERE DU CONSEIL**1. Date : Jeudi 28 juillet 2005

Ouverture : 10 h 10

Clôture : 13 h 20

2. Président : M. J. Lenarčič

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Président a, au nom du Conseil permanent, exprimé ses condoléances à l'Egypte (partenaire méditerranéen pour la coopération) à l'occasion des attentats terroristes perpétrés à Charm El-Cheikh le 23 juillet 2005. Il a également condamné les récents enlèvements de diplomates égyptiens et algériens. Le Conseil permanent a ensuite observé une minute de silence.

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions :

Point 1 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

- a) *Trentième anniversaire de l'Acte final d'Helsinki* : Royaume-Uni-Union européenne (les pays adhérents, à savoir la Bulgarie et la Roumanie, et les pays candidats, à savoir la Croatie et la Turquie, ainsi que l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Serbie-Monténégro, pays du processus de stabilisation et d'association et éventuels pays candidats, ainsi que la Moldavie et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/794/05)
- b) *Liberté des médias au Tadjikistan* : Royaume-Uni-Union européenne (les pays adhérents, à savoir la Bulgarie et la Roumanie, et les pays candidats, à savoir la Croatie et la Turquie, ainsi que l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Serbie-Monténégro, pays du processus de stabilisation et d'association et éventuels pays candidats, ainsi que la Moldavie et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/797/05), Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/802/05), Tadjikistan
- c) *Sécurité des frontières en Moldavie* : Moldavie (également au nom de l'Ukraine)

- d) *Loi sur le statut de la Transnistrie, adoptée par le Parlement moldave le 22 juillet 2005* : Moldavie, Royaume-Uni-Union européenne (les pays adhérents, à savoir la Bulgarie et la Roumanie, et les pays candidats, à savoir la Croatie et la Turquie, ainsi que l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Serbie-Monténégro, pays du processus de stabilisation et d'association et éventuels pays candidats, ainsi que l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/795/05), Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/801/05), Azerbaïdjan (PC.DEL/809/05), Fédération de Russie, Ukraine, Arménie

Point 2 de l'ordre du jour : **RAPPORT DU DIRECTEUR DU BUREAU DES INSTITUTIONS DEMOCRATIQUES ET DES DROITS DE L'HOMME**

Président, Directeur du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (ODIHR.GAL/62/05), Royaume-Uni-Union européenne (les pays adhérents, à savoir la Bulgarie et la Roumanie, et les pays candidats, à savoir la Croatie et la Turquie, ainsi que l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Serbie-Monténégro, pays du processus de stabilisation et d'association et éventuels pays candidats, ainsi que la Moldavie et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/796/05), Moldavie (également au nom de l'Azerbaïdjan, de la Géorgie et de l'Ukraine), Norvège (PC.DEL/800/05), Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/807/05), Arménie, Kazakhstan, Canada (PC.DEL/806/05), Fédération de Russie (PC.DEL/805/05 Restr.), Ouzbékistan (PC.DEL/808/05), Japon (partenaire pour la coopération)

Point 3 de l'ordre du jour : **BUREAU DE L'OSCE A EREVAN**

Chef du Bureau de l'OSCE à Erevan (PC.FR/14/05 OSCE+), Royaume-Uni-Union européenne (les pays adhérents, à savoir la Bulgarie et la Roumanie, et les pays candidats, à savoir la Croatie et la Turquie, ainsi que l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Serbie-Monténégro, pays du processus de stabilisation et d'association et éventuels pays candidats, ainsi que la Moldavie et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/798/05), Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/803/05), Fédération de Russie, Arménie

Point 4 de l'ordre du jour : **RAPPORT SUR LES ACTIVITES DU PRESIDENT EN EXERCICE**

*Annonce de la distribution du rapport écrit sur les activités du Président en exercice (CIO.GAL/115/05)* : Président

Point 5 de l'ordre du jour : **RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL**

- a) *Annonce de la distribution d'un rapport écrit du Secrétaire général (SEC.GAL/179/05 OSCE+)* : Représentant du Secrétaire général
- b) *Séminaire méditerranéen de 2005 devant avoir lieu à Rabat les 8 et 9 septembre 2005* : Représentant du Secrétaire général

Point 6 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Questions de protocole* : Président, Allemagne (PC.DEL/799/05)
- b) *Conférence sur l'avenir de l'OSCE trente ans après, devant avoir lieu à Vienne le 9 septembre 2005* : Pays-Bas
- c) *Elections législatives devant avoir lieu en Allemagne le 18 septembre 2005* : Allemagne (PC.DEL/804/05)
- d) *Questions d'organisation* : Président

4. Prochaine séance :

Jeudi 1er septembre 2005 à 10 heures, Neuer Saal